



Le Rassembleur

SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE
DES DÉCOUVREURS (CSN)



Volume 2, numéro 8 avril 2014

Une attention particulière pour les secrétaires !

C'est du 20 au 26 avril 2014 que se tiendra la semaine des secrétaires. Être secrétaire et travailler dans le milieu de l'éducation est un beau défi à relever, c'est loin de ressembler à la personne qui travaille dans un bureau attirée à un seul employeur. Le secrétaire d'école doit être polyvalente, offrir du soutien à la direction, au personnel enseignant et de soutien, aux parents et aux élèves et ce, dès son arrivée jusqu'à son départ en fin de journée.

Ayez une attention particulière, pas seulement lors de cette semaine mais tout au long de l'année, pour remercier l'excellent travail de nos secrétaires et dites-vous qu'une secrétaire c'est le point central d'une école. Pourquoi ne pas allez leur dire qu'elles sont importantes ? Un simple geste, une gentille parole pour leur dire que vous appréciez leur travail...la reconnaissance commence ainsi !

À toutes les secrétaires, le comité exécutif tient à vous souhaiter une agréable semaine. Merci pour votre excellent travail et votre implication jour après jour. Du fond du cœur **Merci à vous !**

Isabelle Larouche, présidente



*Ni plus ni moins :
Comme tout le monde !*

Le 17 mai 2014 sera la Journée internationale contre l'homophobie. La CSN a mis sur pied un réseau des alliés qui regroupe les organisations et les syndicats affiliés qui font de la sensibilisation afin de faire de leur environnement de travail un milieu syndical sans homophobie.

Cette année le thème sera « *J'aime mes deux mamans, j'aime mes deux papas* ».

Si vous vivez de l'intimidation ou bien que vous faites face à des préjugés, soyez assurés que votre syndicat sera à l'écoute de vos besoins. N'hésitez pas à faire appel à nous pour tous vos questionnements.

Soyons compréhensif et partenaire face à la lutte contre l'homophobie en milieu de travail !

Visitez le site LGBT de la CSN : <http://www.csn.ca/web/lgbt/mission-du-comite-lgbt>

Véronique Lefebvre, vice-présidente service de garde

Saviez-vous que ?

Adaptations locales

C'est le 14 avril 2014 que nous avons procédé à la signature des adaptations locales. Cela a pris plus de temps que prévu car il a fallu s'assurer que les textes étaient conformes à ce que nous avons fait adoptés lors de l'assemblée générale du mois de janvier.

Les nouvelles adaptations locales seront mis sur notre site web dès que nous recevrons le document officiel, d'ici une semaine ou deux. Nous avons présenté aux personnes déléguées, les principaux changements des adaptations. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Comité de négociation

Isabelle Larouche, présidente

Francis Breau, vice-président

Robert Desbois, vice-président soutien manuel



Rencontre des comités

Vendredi 4 avril, le Syndicat a rencontré les comités en adaptation scolaire, administration et service de garde pour recueillir des pistes de solutions plausibles pour combler des postes jugés vulnérables par l'employeur.

Nous avons aussi, par la même occasion, discuté des possibilités d'adaptation des pré qualifications pour TES et PEH. Le recueil d'information a été déposé en CRT le 14 avril.

Dès que nous aurons des développements nous continuerons à vous tenir informé. Un sincère remerciement aux membres de chaque comité pour votre implication.

Pascal Laprise, vice-président soutien administratif, technique et para technique



Syndicat du personnel de soutien scolaire des

Découvreur

Téléphone : 418 653-5965

Télécopieur : 418 853-6545

syndicat@spssdd.com

www.spssdd.com

<https://www.facebook.com/spssdd.spssdd>

- Le rappel école pour la signature des postes en service de garde se feront les 16-17-18 juin dans chaque école respective.
- La séance d'affectation en adaptation scolaire se fera le vendredi 27 juin. Des informations supplémentaires suivront de la Commission scolaire.
- La séance d'affectation en service de garde se fera le lundi 30 juin. Des informations supplémentaires suivront de la Commission scolaire.
- Aux fins de sécurité et de confidentialité, le Syndicat, dû à une demande de l'employeur de retirer notre borne informatique pour la remplacer par la leur selon leur conformité, devra aller à l'externe pour avoir son propre réseau internet.
- Lors de la négociation de la prochaine convention collective, un Front commun s'est formé entre les différentes centrales syndicales afin de défendre vos droits auprès de notre employeur commun : le gouvernement!

À NOTER À VOTRE AGENDA

- ✓ **Mardi, 3 juin :**
Assemblée générale à 19 h 00 à l'auditorium du Collège des Compagnons.
Soyez-y en grand nombre !

Joyeuses Pâques!